

ture, de l'arithmétique, de l'histoire chez le curé du village. Les livres de classe manquent ? On copiera à la main les exemplaires qui ont survécu à l'ancien régime, et que l'on conserve pieusement. Il faudra des hommes instruits pour défendre le peuple, sauvegarder ses droits ? Le clergé supérieur instruira les sujets les mieux doués, qui formeront une élite à l'esprit subtil et avisé, au caractère fortement trempé, admirablement préparés pour la plus sainte des croisades. On refuse de laisser les étoffes françaises pénétrer au Canada ? Eh bien ! nos gens se vêtiront d'étoffes tissées par eux, avec la laine de leurs moutons, le lin de leurs champs. Une Assemblée législative est accordée à la province de Québec, mais sans contrôle sur les ministres, choisis par le gouverneur parmi ses amis, ni sur les nominations aux emplois, tous réservés aux nouveaux venus. Qu'importe ! Nos députés assisteront aux sessions de ce simulacre de parlement. Ils protestent si fort et si souvent, et avec tant d'éloquence, qu'ils sont entendus à Londres. Entre temps, ils y envoient des délégations qui portent au pied du trône les justes doléances du peuple. Ennuyée, l'Angleterre supprime cette Assemblée, triste parodie du Gouvernement responsable que nos pères ne cessent de réclamer non pas pour eux seuls, mais aussi pour les autres provinces canadiennes, celles-là anglaises et protestantes.

Qu'arrivera-t-il après la suppression de l'Assemblée législative ? Des Canadiens exaspérés prêchent la révolte, non pas contre l'Angleterre, qu'on absout de complicité voulue, mais contre l'oligarchie politique qui s'est emparée de la colonie, qui l'exploite outrageusement, qui trompe la métropole. Un gouverneur, aveuglé par la haine ou la crainte, précipite le conflit. A son ordre, les habits rouges attaquent les tuniques grises et sont repoussées avec pertes. Cependant, la force armée aura bientôt raison du courage sans munitions. Les patriotes sont pourchassés comme des bêtes fauves. Des villages sont réduits en cendres. Mais le cri des tués et des blessés, la lueur des incendies, l'horreur des exécutions sauvages, la plainte des milliers de prisonniers et d'exilés, vont enfin émouvoir l'Angleterre. Elle enverra lord Durham faire une enquête sur place. Celui-ci semble ne vouloir écouter que nos ennemis. Il traite les Canadiens avec le plus profond mépris. Il recommande, toutefois, d'accorder le Gouvernement responsable, mais en unissant le Haut-Canada anglais au Bas-Canada français, mais en établissant un cens électoral inique, pour que les Canadiens, supérieurs en nombre dans le pays, soient en minorité dans ce parlement de l'Union, qui sera créé en 1840. La langue française, cela va sans dire, est bannie de cette nouvelle constitution, malgré toutes les garanties impériales données à la race qui a conservé le Canada à la Couronne britannique ! Détail savoureux, on rend l'Union responsable des dettes de chaque province. Or, Québec n'a pas de dette, alors que l'Ontario est à deux doigts de la faillite, à la suite d'emprunts faits sur la place de Londres, fort inquiète. Mais cette place se rassérène bientôt. Grâce à l'Union, le bas de laine québécois règlera les dettes du Haut-Canada imprévoyant. Comme on le voit, la Cité pourrait invoquer ce précédent historique pour étayer sa prétention de faire payer les dettes de Germania par l'épargne française.

Que vont faire les Canadiens devant la Constitution inique de l'Union, qu'on leur a imposée sans les con-

sulter, ni les prévenir ? Vont-ils s'abstenir, renoncer à la lutte ? Non pas. Ils acceptent la situation et décident d'en tirer le meilleur parti possible. Ils élisent leurs meilleurs hommes à ce Parlement dominé par leurs ennemis implacables. Ces députés de Québec font preuve de sagesse. Dans la discussion des mesures d'intérêt public, ils se placent uniquement au point de vue général, et votent en conséquence. Pas d'obstruction systématique. Mais ils dénoncent, néanmoins, dans l'intérêt de tous l'anomalie d'un ministère qui ne contrôle pas les nominations aux emplois, que les gouverneurs prétendent se réserver, faussant ainsi le jeu normal du Gouvernement responsable. Ils rappellent les garanties données à leurs ancêtres, maintenant lettre-morte, les services rendus par leur race à la cause britannique.

Cette attitude souple, modérée, habile, portera ses fruits. Des députés anglais, sensibles aux appels de la justice, sont gagnés à la cause française. Pressée par eux, Londres cède et envoie un gouverneur, lord Elgin, avec comme instruction d'accorder aux ministres le contrôle des emplois. Au cours de cette même année (1847), la Chambre vote à l'unanimité la réintégration du français comme langue officielle, au même titre que l'anglais.

C'est la première victoire politique importante des Canadiens, sous la direction d'un chef éclairé, Louis-Hippolyte La Fontaine, à qui ses compatriotes ont élevé un monument, à Montréal, dans le parc qui porte son nom, en reconnaissance des grands services qu'il a rendus à sa race et à son pays.

Vingt ans plus tard, le 1er juillet 1867, la Confédération canadienne est inaugurée à Ottawa. Les délégués des provinces anglaises avaient tenté, lors de la discussion du projet de confédération, de nous imposer une Union législative. L'avantage invoqué pour nous la faire accepter était l'économie qu'on pouvait ainsi obtenir sur les frais d'administration. Le but réel, non avoué, mais deviné parce que clair comme le jour, était de noyer l'élément canadien-français sous un flot continu d'immigration anglaise. Toujours l'espoir de limiter, sinon détruire notre influence légitime, de mettre nos écoles sous le contrôle d'une majorité anglo-protestante. Mais George-Etienne Cartier, l'un des grands hommes de notre histoire politique récente, se dresse contre ce plan. Tenace, il poursuit sa lutte jusqu'à Londres, où il fait enfin triompher son plan : Un Gouvernement central, dont les attributions comprennent les questions d'intérêt général : lois criminelles, relations extérieures, défense du territoire, douanes, etc., et des Gouvernements provinciaux, qui contrôlent les questions d'intérêt local : police, voirie, colonisation, exploitation des terres, des forêts, des rivières, des chutes d'eau, instruction publique, etc.

Les événements ont prouvé que cette formule était celle qui convenait le mieux au Canada. Elle a rendu possible l'essor économique merveilleux du pays, tout en sauvegardant nos droits. Toutes les provinces, reconnaissantes, ont élevé, à Montréal, un monument à George-Etienne Cartier.

Désormais, l'avenir sera meilleur pour ce petit peuple, appauvri avant 1759 par un siècle de guerre incessante, puis spolié par ses nouveaux maîtres, tenté et persécuté, tenu systématiquement à l'écart de toutes les routes conduisant à la fortune, mais qui n'a jamais